

Suisse Public était le point culminant de l'année 2009

Dans le cadre de l'Assemblée générale de l'Association des Communes Suisses du 24 juin, le rapport annuel sera adopté entre autres. L'extrait suivant éclaire quelques thèmes principaux: l'exposition professionnelle Suisse Public qui a de nouveau battu un record de visiteurs, marque le point d'orgue de l'année passée.

L'Association des Communes Suisses (ACS) défend en particulier les intérêts des petites et moyennes communes devant le Conseil fédéral, le Parlement fédéral et l'Administration fédérale. Durant l'année 2009, l'ACS a pris position sur plus de 40 projets de la Confédération, et a fait valoir les intérêts des communes dans d'importants organes et groupes de travail, tels que la Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA) ou le Groupe parlementaire «Politique communale». Elle s'est également engagée dans des groupes de travail chargés de mettre en œuvre la stratégie suisse de cyberadministration, d'élaborer un document «Téléphonie mobile: guide à l'intention des communes et des villes» et de développer une stratégie pour lutter contre la pauvreté.

Les points forts thématiques

L'ACS a notamment axé son travail politique sur le thème principal «Communes indépendantes – fondement de notre prospérité» en adoptant à cet effet lors de l'Assemblée générale ordinaire une résolution portant le même titre avec les quatre points

- Respecter la subsidiarité et l'autonomie des communes
- Renforcer les actions tripartites
- Accorder un soutien compatible avec le système de milice
- Professionnaliser les administrations communales

Les autres thèmes principaux étaient Suisse Public, le projet de territoire Suisse, la politique sociale, la politique de la jeunesse, la politique migratoire, la politique énergétique ainsi que le travail bénévole et le brevet fédéral de «spécialiste communal/e».

Projet de territoire Suisse

Le Projet de territoire Suisse touche les communes d'agglomérations et les communes de l'espace rural de façon différente, une position consolidée au nom des communes est difficile. En outre, des différences existent entre la



Près de 21 000 visiteuses et visiteurs se sont rendus Suisse Public durant quatre jours d'exposition en juin 2009. (Photo: Suisse Public)

Suisse romande et la Suisse orientale. L'ACS est d'avis que le Projet de territoire ne doit pas être marqué par une approche axée sur la protection et les prescriptions. En particulier en ce qui concerne l'espace rural et les régions touristiques plutôt périphériques, les aspects économiques ne doivent pas être laissés pour compte non plus. L'ACS est contre l'idée que certaines communes doivent renoncer à leur propre liberté de conception et s'axer exclusivement sur des objectifs d'ordre supérieur. Ces communes ne peuvent certainement accepter le Projet de territoire que si on leur montre le potentiel de développement qu'il présente pour elles-mêmes ou si on leur offre la possibilité de participer au développement d'autres communes sous une forme appropriée. L'ACS critique le fait que le Projet de territoire est trop concentré sur les espaces métropolitains et la région de la capitale suisse. Pour les espa-

ces non urbains, il est peu attrayant de s'engager en faveur du développement territorial. L'ACS a souligné dans ses prises de position qu'il faut ces espaces pour aboutir à un Projet de territoire uniforme pour la Suisse. La région métropolitaine et l'espace rural sont de nature différente, mais de même valeur. Pour un développement territorial durable et la préservation du bien-être, il faut des deux.

Politique sociale

L'ACS a collaboré à un groupe de travail institué par la Confédération et consacré à la «lutte contre la pauvreté». Ce travail s'est achevé sur un rapport qui analyse les problèmes, dresse la liste des méthodes et des mesures possibles, et esquisse les défis actuels de la lutte contre la pauvreté. Dans la prise de position qui a suivi, l'ACS s'est félicitée du rapport, mais a souligné qu'une stratégie harmonisée et élaborée en commun

par les trois partenaires étatiques continuait à faire défaut. Dans le cadre du «dialogue national sur la politique sociale», des représentants de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales et des deux associations communales Union des villes suisses et ACS ont participé à deux réunions pour discuter en commun des problèmes et des thèmes actuels de la politique sociale.

Politique de la jeunesse

Dans le cadre d'un groupe de travail institué par la Confédération, l'ACS s'est occupée de la question des «jeunes et la violence». Le rapport du Conseil fédéral «Les jeunes et la violence – pour une prévention efficace dans la famille, l'école, l'espace social et les médias», à l'élaboration duquel l'Association a contribué, est paru fin mai. Entre autres, cette analyse montre que ces dernières années, de nombreuses mesures ont été prises au niveau communal. Avec le recours à des représentants des communes et des cantons, ce travail a été complété par l'élaboration d'un programme national de prévention et de lutte contre la violence des jeunes.

Politique migratoire

Durant l'exercice écoulé, le nombre des requérants d'asile en Suisse est resté stable. Malgré tout, on enregistre des difficultés en matière d'hébergement, parce que ces personnes restent plus longtemps que prévu dans les logements. Dans ce contexte, l'ACS a milité avec les instances compétentes pour que les cantons, en liaison avec la Confédération, mettent à disposition les infrastructures nécessaires afin d'héberger et encadrer les requérants d'asile, ou que les communes soient dûment indemnisées, si elles mettent ces infrastructures à disposition.

L'ACS a collaboré à un groupe de travail mis en place sous la houlette de l'Office fédéral des migrations, qui a examiné les propositions de la Commission fédérale pour les questions de migration (CFM) en matière d'admission de groupes de réfugiés en Suisse. Sur la base des recommandations de ce groupe de travail, Madame la Conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf a décidé de renoncer, dans le contexte politique et économique actuel, à introduire pour l'instant un programme visant à admettre des groupes de réfugiés.

Politique énergétique

La libéralisation du marché de l'électricité n'entraîne pas les baisses de prix souhaitées – c'est même le contraire qui

Exposition professionnelle Suisse Public

562 exposants, 74 000 m² de surface de stands vendus et 21 000 entrées: l'exposition a de nouveau enregistré un record de visiteurs en quatre jours. Tel est le bilan réjouissant de la 19^e Exposition suisse pour les collectivités publiques, qui a eu lieu à Berne du 9 au 12 juin. Les organisations partenaires (BEA bern expo, Association des Communes Suisses, Union des villes suisses, Association suisse des intérêts des fabricants et négociants en machines et engins pour la voirie et Pro Aqua) ont porté Suisse Public à un très haut niveau en matière d'expositions, en faisant la seule plate-forme suisse dans le domaine communal. Cela vaut autant pour la qualité des stands d'exposition que pour l'actualité des présentations spéciales, des réunions et des séminaires dans le secteur des congrès. La prochaine Suisse Public aura lieu du 21 au 24 juin 2011.

se produit. C'est pourquoi la Confédération est d'avis que les communes devraient renoncer volontairement pour 2009 à relever les taxes de concession, contribuant ainsi à atténuer les majorations de tarif massives annoncées. Le Comité de l'ACS, à sa session du 26 novembre 2008, s'est penché en détail sur la question des prix de l'électricité et notamment aussi sur l'appel lancé aux communes à contribuer à réduire les prix en gelant les taxes communales de 2009 à leur niveau de 2008. Vu que seulement 300 communes environ devraient être sollicitées et que dans ces communes, les taxes communales sont discutées et fixées dans un processus démocratique, le Comité a décidé à l'unanimité de renoncer à un appel général.

Travail bénévole

Pour l'ACS, l'engagement bénévole au niveau communal est essentiel pour le fonctionnement et le bien-être d'une commune. L'étendue de cet engagement est assez grande en Suisse. Or, selon une étude publiée, on enregistre ces dernières années un léger recul du travail bénévole. Par ailleurs, les petites communes en particulier ont de plus en plus de mal à pourvoir les postes politiques par des bénévoles. L'ACS suit cette évolution avec inquiétude et a donc contribué, pendant l'année sous rapport, à faire reconnaître l'importance du travail bénévole et volontaire, et à le faire encourager en conséquence avec le concours «Commune bénévole»/«Ville bénévole» doté de prix et le séminaire «L'engagement bénévole imprègne la vie dans les communes et les villes».

Brevet fédéral

Les attentes croissantes de la part de la population ainsi que la complexité accrue des dossiers administratifs imposent des exigences de plus en plus lourdes à la direction des communes et

Collaboration avec des partenaires

L'Association des Communes Suisses (ACS) collabore avec des organisations partenaires différentes: les associations cantonales de communes, l'Union des villes suisses (UVS), l'organisation Infrastructures communales, l'initiative urbaine «politique sociale» de l'UVS, le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) et la Fédération Suisse des Bourgeoisies et Corporations, la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC), la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS), le Groupe parlementaire «Politique communale», la Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA) ainsi que la Conférence suisse sur l'informatique (CSI) et la Conférence Suisse des Secrétaires Municipaux (CSSM).

notamment aussi au personnel communal travaillant dans la pratique. La création d'un brevet fédéral reconnu de «spécialiste communal/e» vise à renforcer les compétences des communes et à accroître l'attractivité des communes en tant qu'employeurs. A titre de condition préalable à la reconnaissance ultérieure du règlement modulaire des examens, une analyse approfondie du champ professionnel dans le domaine de l'administration communale a été réalisée. Celle-ci mise sur la pratique d'exploitation. En s'appuyant sur le profil professionnel ainsi décrit, les dimensions de compétences correspondantes ont été dégagées à la fin de l'année.

Extrait du rapport annuel/(ma)

Le rapport annuel complet peut être téléchargé sur www.chcommunes.ch (Association).